



Ces sanctions pénales contre douze personnes, essentiellement les activistes anti-Biya, font suite aux évènements enregistrés ces derniers jour à Genève, en Suisse.

Onze personnes ont été condamnées à des jours-amende et une à une peine privative de liberté avec sursis le week-end passé, à la suite des manifestations des activistes de la brigade Anti-Sardinards, (BAS), qui protestaient contre la venue de leur président Paul Biya à Genève. Le rassemblement a tourné à l'émeute.

Les onze ordonnances pénales rendues samedi concernent des interpellations de vendredi. Six prévenus ont été condamnés à 50 jours-amende avec sursis pour violation de domicile, deux à 60 jours-amende avec sursis pour violation de domicile et entrée illégale en Suisse ainsi que deux à 80 jours-amende avec sursis pour violation de domicile et infraction à la loi sur les armes, rapporte la presse Suisse.

Une dernière personne a été condamnée à une peine privative de liberté de 180 jours avec sursis pour violation de domicile et provocation publique au crime ou à la violence ;

L'ordonnance pénale prononcée dimanche concerne une personne arrêtée samedi matin. Celle-ci a été condamnée à 40 jours-amende avec sursis pour entrée illégale en Suisse et empêchement d'accomplir un acte officiel, apprend-on.